Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2024

MAISON TYMAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juillet 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 1 juillet 2024 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous seing privé à Carpentras en date du 21 juin 2024 il a été constitué pour une durée de 99 années, une société par actions simplifée qui sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON et dénommée **MAISON TYMAS**
Capital : 1 000 Euros
Siège social : 121 Avenue des Frères Mille – 84200 Carpentras
Objet : Commercialisation de vins conditionnés sous toutes formes.
Présidente : Madame DELMAS Caroline demeurant 121 avenue des Frères Mille – 84200 Carpentras
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.
Pour avis

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !